



**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

AR Prefecture

N° DBC 20240328-03

063-200070712-20240328-DBC20240328_03-DE
Reçu le 12/04/2024
Publié le 12/04/2024

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 28 MARS 2024 à 13H

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

Date de la convocation : 21 MARS 2024

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 28 Mars 2024 à 13 heures, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents : Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Olivier CHAMBON, Sophie DELAIGUE, Philippe CAYRE, Jean-François DELAIRE, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Thomas BARNERIAS, Bernard LORTON, Ghislaine DUBIEN, Georges LOPEZ, Martine MUNOZ.

Membres du Bureau absents excusés : Bernard VIGNAUD, Philippe BLANCHOZ, Jean Eric GARRET, Ludovic COMBE, Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG, Michel COUPERIER, Michel GONIN, Ludovic DASSAUD, Caroline GUELON, Patrick SAUZEDDE, Christophe DOS SANTOS, Serge FAYET, Daniel BALISONI, Serge THEALLIER, Didier CORNET, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Sylvain HERMAN.

Membres du Bureau aillant donné procuration :

Rachel BOURNIER à Tony BERNARD
Jany BROUSSE à Ghislaine DUBIEN

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

ATTRIBUTION MARCHÉ DE FOURNITURE – ACQUISITION D'UN VÉHICULE POUR LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Rapporteur : Philippe CAYRE, Vice-Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L2221-22 ;

Vu le Code de la Commande Publique, notamment ses articles L.2123-1 et R.2123-1 ;

Vu la délibération n° 20200715-05 du 15 juillet 2020 portant délégation du Conseil Communautaire au Bureau Communautaire et au Président ;

Considérant la consultation lancée sous la forme d'un appel d'offres ouvert sur la plateforme de dématérialisation Centreofficielles.com le 24 janvier 2024, avec envoi au BOAMP et JOUE le 23 janvier 2024, pour une remise des offres le 23 février 2024.

Considérant que lors de sa réunion du 14 mars 2024, la Commission d'Appel d'offres (CAO) a décidé d'attribuer le marché d'acquisition d'un véhicule pour la collecte des ordures ménagères aux entreprises suivantes :

- Lot 1 – Fourniture d'un châssis poids lourd 19 tonnes : entreprise FAURIE TRUCKS (63170 AUBIERE) pour un montant de 95 000 euros HT,

Membres du Bureau en exercice :

35

Membres du Bureau présents :

14

Membre du Bureau représenté :

2

Membres présents sans voix
délibératives : 1

Total votants : 16

AR Prefecture

063-200070712-20240328-DBC20240328_03-DE
Reçu le 12/04/2024
Publié le 12/04/2024

~~Lot 2 – Fourniture d'une benne compactrice de déchets ménagers~~
environ 13/15m³ : entreprise TERBERG MATEC (91090 LISSES) pour
un montant de 102 900 euros HT.

Le Bureau Communautaire, après avoir délibéré à l'unanimité :

- **Autorise** le Président à signer les marchés suivants :
 - Lot 1 – Fourniture d'un châssis poids lourd 19 tonnes avec l'entreprise FAURIE TRUCKS (63170 AUBIERE) pour un montant de 95 000 euros HT,
 - Lot 2 – Fourniture d'une benne compactrice de déchets ménagers environ 13/15m³ avec l'entreprise TERBERG MATEC (91090 LISSES) pour un montant de 102 900 euros HT.

TOTAL VOTANTS : 16

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 16

Abstentions : 0

Membres du Bureau présents : 14

Pour : 16

Membres présents sans voix délibératives : 1

Contre : 0

Représentés : 2

Non participation :

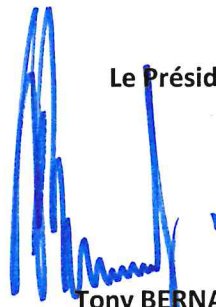
Pour ampliation certifiée conforme,

Le secrétaire de séance



Thomas BARNERIAS

Le Président,



Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

